

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 05-364-1927 promulguant le décret du 30 janvier 1927 portant relèvement des soldes du personnel des services militaires aux colonies.

n° 05-364-1927

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
2 mars 1927

Numéro JO  
n° 364 du 31/03/1927

Date du numéro  
31 mars 1927

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 30 janvier 1927 portant relèvement des soldes du personnel des services militaires aux colonies,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er , — Est promu à la Côte française des Somalis, pour y être exécuté selon sa forme et teneur le décret susvisé du 30 janvier 1927, portant relèvement des soldes du personnel des services militaires aux colonies,

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et Inséré au Journal officiel de la colonie.

**CHAPON-BAISSAC.**